

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

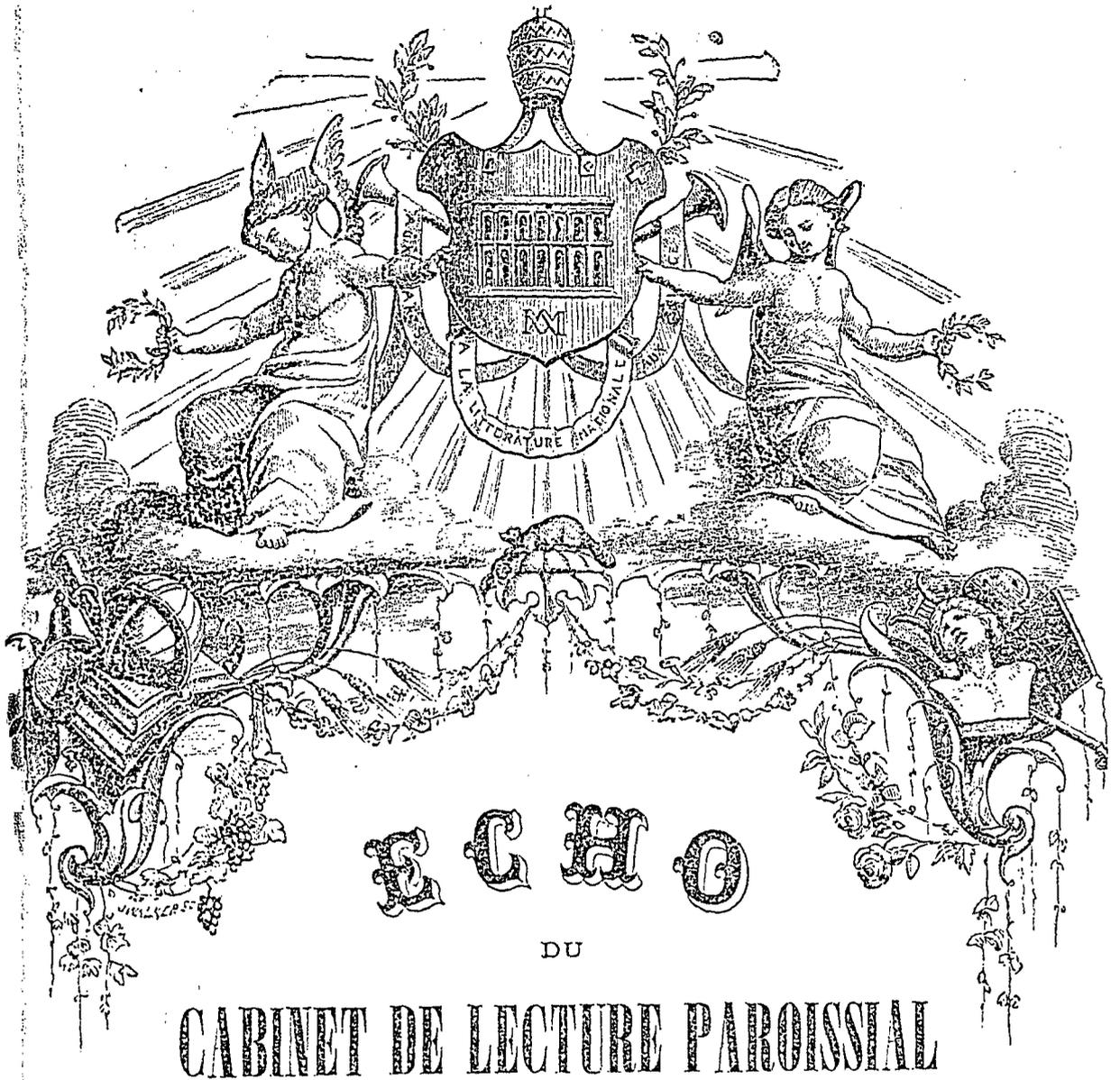
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.

Montréal (Bas-Canada), 1er Juin 1863.

No. 11.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—*L'Union Catholique*, lecture par M. N. Bourassa, au Cabinet Paroissial, le mars 1863.—Feuilleton : *La caverne de Vaugirard*, (suite et fin).—Musique : *Le louis d'or*, paroles d'Il. Guérin, musique de L. Bordèse.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 1er Juin 1863.

Nous ne donnons aujourd'hui que des nouvelles littéraires.

“A tout seigneur tout honneur!”—Commençons par le journal des *Beaux-Arts* dont nous n'avons pas encore parlé, qui date du 1er Avril de cette année, qui a un fort joli format, renferme de la musique très bien choisie, sort le premier de chaque mois, et n'exige de ses abonnés que le faible retour d'une piastre pour l'année.

C'est inconcevable, me direz-vous.—C'est vrai ; mais cela est ; et pour vous en convaincre, aillez chez MM. Boucher et Manseau, marchands de musique, rue Notre-Dame, Montréal, et demandez un abonnement. Vous verrez si l'*Echo* vous trompe.

Voici les quelques lignes d'introduction mises en tête de la première livraison des *Beaux-Arts* :

“Chaque fois que les *Beaux-Arts* sont introduits dans un pays, le progrès paraît naître de toutes parts avec un élan qui montre la force vitale de son peuple. Et en effet, les beaux-arts ne sont que le complément de notre existence. Lorsque l'homme est pourvu des choses de première nécessité, lorsque ses idées ont besoin de calme, lorsque son corps, fatigué par un rude labeur, exige quelques moments de repos, il

cherche cette précieuse quiétude de l'esprit et de l'âme dans des distractions morales et instructives ; c'est aux sons d'une douce mélodie ou en traçant simplement avec le crayon quelques figures sur un album que le père de famille trouve des jouissances réelles : c'est alors qu'il pense à donner à ses enfants des talents d'agrément qui les habituent au travail. Ces enfants, il faut songer à leur avenir, et pour cela, les parents doivent sonder leurs inclinations afin de préparer leur esprit pour une profession. Notre but est donc d'encourager et de stimuler le goût de la jeunesse en lui offrant un journal instructif et amusant à la fois.

“ La Musique, le Dessin, la Peinture et la Sculpture sont les quatre éléments qui constituent les Beaux-Arts proprement dits, et ceux-ci se divisent en plusieurs catégories dont l'étude est des plus attrayantes. Présentés sous la forme de causeries familières, nous ne donnerons que de courts articles, mettant ainsi en pratique les deux mots d'un auteur : “ *que des faits, peu de phrases.* ”

“ Cet exposé suffit pour faire comprendre à nos lecteurs que notre plan est de reproduire tout ce qui se rattache aux beaux-arts. On ne saurait donc nous accuser de *plagiat* puisque nous avons la franchise d'en prévenir le public.

“ Enfin, notre but est d'initier la jeunesse à tous les secrets des beaux-arts en lui plaçant entre les mains la semence nécessaire pour cultiver son esprit. Nous offrons déjà comme chose utile aux jeunes organistes, un travail nouveau : c'est le *Calendrier de l'Organiste* ou l'indication des Offices des dimanches et des jours de fêtes, et nous le complétons en y introduisant les *Ephémérides nationales* ou récit des principaux événements musico-historiques. Nous espérons obtenir ainsi les encouragements des jeunes artistes et aussi le patronage des personnes qui s'intéressent au progrès des Arts, des Sciences et de l'Industrie. Puissent nos désirs recevoir un accueil favorable ! ”

Dans la chronique de l'*Univers illustré* nous trouvons les notices suivantes que nos lecteurs liront sans doute avec plaisir :

Bien que M. Viennet connaisse “ une infinité de braves gens, bien élevés, bien instruits, aimant la saine littérature, la poésie même, et qui vont se récrier à l'annonce d'un poème épique, comme si on les menaçait d'un narcotique à endormir un régiment ”, l'honorable et courageux Nestor du Parnasse français vient néanmoins de publier chez M. Henri Plon la *Franciade*, épopée en dix chants.

Depuis Voltaire, personne, que nous sachions, ne fit acte de si grande témérité. Saluons donc respectueusement la naissance de cette sœur cadette de la *Henriade*; venue au monde, par

la persistance d'une inflexible fantaisie, quarante ans après sa sœur aînée.

“ Cette fantaisie, M. Viennet en convient volontiers, est bien d'un poète qui se plaît à lutter depuis un demi-siècle contre les tendances littéraires de son temps, qui s'obstine à faire des tragédies quand il n'y a plus d'acteurs pour les jouer et de désœuvrés pour les lire.”

L'auteur de la *Franciade* ne se dissimule aucune des objections qu'on serait en droit de lui opposer, à savoir : qu'on refuse généralement aux Français le don de l'épopée ; que le monde entier n'en compte que dix ; qu'il a fallu vingt-six siècles et des milliers de poètes pour les produire, et que sur les dix qui ont surgi, il y en a six dont les juges les plus compétents ont fort irrévérencieusement contesté le mérite.

Tout en publiant son poème, M. Viennet n'est point tenté de plaider contre de telles fins de non-recevoir. Ses moyens de défense se bornent à confesser qu'il n'est pas plus maître de son imagination que de sa conscience. Quand un sujet quelconque a pris possession de son cerveau, il acquiert sur-le-champ toute la puissance d'une idée fixe ; et il faut, bon gré, mal gré, que sa plume obéisse.

— Je ne compose pas à volonté, s'écrivit M. Viennet avec une fierté indignée, et je n'ai jamais compris Delille achetant le droit de déjeuner par l'enfantelement d'un certain nombre de vers fixé d'avance par madame Delille ! Je subis une tyrannie moins ignoble que celle-là !

Ne vous hasardez point à lui dire :

— Vous n'aurez ni éditeur, ni théâtre.

M. Viennet vous répondrait en haussant les épaules.

— Que m'importe !

— Vous ne serez ni lu ni acheté.

— Que me fait cela ?

— On se moquera de vous.

— J'en ai bien vu d'autres !

Et il ajouterait (voir la préface de la *Franciade*), avec une franchise de vieux soldat qui n'est pas précisément de l'essence de violette : “ Ne s'est-on pas moqué du *Britannicus* et de la *Phédre* de Racine ? N'a-t-on pas versé des torrents de fiel sur Voltaire ? Que sont devenus ces critiques ? ”

Mais que parlé je de violette et quel rapport exista jamais entre les poètes et la modestie ? M. Viennet en fait l'aveu naïf avec un redoublement de franchise. “ Les poètes, déclare-t-il sans se troubler, auraient inventé la vanité si Dieu l'avait oubliée dans la quantité des passions qu'il lui a plu d'infuser dans le cœur humain ” Rien de plus vrai. Tous ces amants de la muse ressemblent en effet, peu ou prou, à Jean de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la rose* et au sieur Ecouchard Lebrun. Le premier prétend que la Loire s'est enflée d'or-

gueil quand sa mère l'a mis au monde ; l'autre, qui s'octroya de sa propre autorité le surnom de *Pindare*, s'écrie quelque part, dans ses œuvres oubliées :

Siècles, vous êtes ma conquête,
Et le palmé qui est ma tête
Rayonne d'immortalité !

Tout pénétré qu'il fût de l'impossibilité où l'on est d'échapper à une accusation de vanité " quand on a l'impertinence d'entreprendre une épopée ", M. Viennet conçut cette téméraire entreprise vers l'an 1812, dans un temps où " l'air était imprégné de l'horreur de l'Angleterre, qu'on nommait alors *la perfide Albion* ". A cette époque, " les dieux d'Homère et d'Hésiode n'étaient pas encore destitués ; les femmes lisaient avec grand plaisir les *Lettres de Demoustier*, dont aucune d'elles n'oserait avouer aujourd'hui la connaissance ; un poète pouvait encore se hasarder à faire intervenir les Jupiter et les Neptune sans avoir à craindre la férule des feuilletonistes ". Le poète-soldat se mit donc à l'œuvre, et il venait d'achever son quatrième chant lorsque les Bourbons rentrèrent en France. La Restauration, d'une part, et l'avènement du romantisme, d'autre part, poussèrent M. Viennet à enfouir son trésor poétique dans un tiroir mystérieux, où il goûta dix-sept ans de profond sommeil.

Ce fut dans une séance publique de l'Académie française, qui se tint en 1832, que notre poète, en proie à un accès d'opposition classique, risqua la lecture d'un épisode de sa *Franciade*. Ses vers furent applaudis, et le *Moniteur* du lendemain leur fit l'honneur de son hospitalité officielle.

" Mais, ajoute avec une certaine mélancolie M. Viennet dans sa très-intéressante préface, les romantiques s'indignèrent de cette tentative de réaction, et firent un crime à l'auditoire de la broyante approbation qu'il avait eu l'audace de donner à cette poésie retrospective."

L'épopée inachevée rentra donc dans son tiroir secret sans que l'auteur fût tenu d'y ajouter un seul hémistiche, et ce ne fut qu'à la fin de 1861, invité par ses quatre-vingt-trois ans sonnés à mettre ordre à ses affaires poétiques, que M. Viennet se replongea dans son manuscrit. Il lut les quatre chants, qu'il avait complètement oubliés, comme il aurait lu les vers d'un inconnu, et les trouva assez bons pour des vers de l'Empire ; car vous savez qu'ils sont tous condamnés en masse par les cent et quelques poètes qui sont arrivés depuis, et dont un bon nombre est déjà sous terre ", fait observer le malicieux vieillard.

Il ressaisit aussitôt sa bonne plume de 1812, sans s'effrayer des six chants qui lui restaient à faire, sans se demander si cette juvénile ardeur se soutiendrait jusqu'au dénoûment. Question

inutile, d'ailleurs, adressée à un tel homme. Non-seulement l'ardeur s'est soutenue, mais l'enthousiasme du barde vénérable ne s'est pas refroidi un seul instant, si bien que, le 3 février, — Muses, gravez cette date glorieuse sur vos tablettes d'airain ! — M. Viennet jeta sur le papier le dernier vers de son poème épique.

Exegi monumentum ære perennius.

" Me voilà maintenant devant le public." Et c'est en ces termes touchants que l'auteur de *la Franciade* termine sa préface. " Qu'en dira-t-il ? qu'en diront ses organes quotidiens, hebdomadaires ou mensuels ? C'est ce que le temps m'apprendra. Mais je parle du temps comme s'il y en avait long pour un homme qui est juste à moitié chemin de sa neuvième dizaine. C'est égal, je le rappelle à mes juges comme un motif d'indulgence et surtout comme une raison de se dépêcher."

Nous pensons que les organes quotidiens et mensuels ne resteront pas sourds à l'appel du solliciteur octogénaire. Si nous nous dépêchons en notre qualité d'organe hebdomadaire, ce n'est point que nous redoutions que M. Viennet soit prochainement ravi aux respectueuses sympathies dont il est si justement entouré. Tout au contraire, nous avons l'espoir que le patriarcal littéraire du dix-neuvième siècle vivra aussi longtemps que Fontenelle. Le véritable et seul motif de notre empressement à vous signaler l'apparition de ce poème (il n'y a pas deux heures qu'il est entre nos mains), nous le puisons dans les sentiments de haute estime où nous tenons son auteur.

La préface de M. Viennet est précédée d'une introduction par M. Jules Janin. A peine avons-nous eu le temps de parcourir cette introduction et cette préface, et déjà notre chronique est attendue avec impatience. . . . — soyons modestes, nous autres simples prosateurs ! — est attendue avec impatience, disons-nous, à l'imprimerie de *l'Univers illustré*. Il ne nous est donc pas encore possible de formuler un jugement motivé sur les mérites de *la Franciade* ; mais, avant de passer à d'autres exercices, qu'il nous soit permis de répéter avec M. Jules Janin, notre maître à tous dans l'art de bien dire :

" J'admiraïs naguère, du plus profond de mon âme, un poète, heureux s'il en fut jamais dans notre bon pays de France, un poète enthousiaste et convaincu de la grandeur de sa mission, M. Viennet. Il y a déjà cinq années révolues que M. Viennet lisait, de sa voix ferme et claire, une belle épître à l'Académie :

O mes quatre-vingts ans, je vous avais prévus !
Je ne vous dirai pas : Soyez les bienvenus !

Ces cinq années lui ont été inspiratrices et légères ; son courage est resté debout, en dépit du rhumatisme articulaire qui le tenait cloué

dans son fauteuil : ni repos ni trêve, et pas de sommeil. Mais cet intrépide ami des lettres est habile à charmer les heures. Son génie et son bel esprit lui suffisent à calmer les plus cruelles souffrances ; le jour même où ses douleurs disparaissaient : " Bon ! dit-il, enfin délivré de si rudes tortures, *mon poème épique est achevé !* " Vous l'entendez : son poème épique ! Et, comme il se vit entouré de nos respects, et le juste objet d'une attention loyale, il se mit à raconter tout son poème, avec la verve et l'entrain d'un jeune homme."

L'UNION CATHOLIQUE.

Lecture par M. N. Bourassa, au Cabinet Paroissial, le
Mars 1863.

Messieurs,

Je ne sais pas si toutes les personnes qui sont ici présentes, connaissent depuis longtemps l'existence de la société qui les a invitées à venir assister ce soir à l'une de ses séances.

Dans cette partie du continent américain, et dans notre bonne ville de Montréal, il surgit tant d'œuvres nouvelles, tant d'associations diverses, et trop souvent éphémères, l'aspect des choses, le cours des idées et des intérêts changent si souvent, qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'Union Catholique fût restée inconnue pour plusieurs ; et cela malgré tout le bruit et les efforts que quelques zélés de la société ont fait depuis le jour de sa fondation, et dont on ne saurait leur savoir trop de gré. Si donc il y avait ici quelque personne qui ne connaîtrait encore qu'imparfaitement l'Union Catholique, l'effort qu'elles ont bien voulu faire ce soir pour acquérir cette connaissance, nous impose d'abord la tâche agréable de leur souhaiter la plus cordiale bienvenue, et ensuite de leur dire un mot confidentiel sur notre existence et notre caractère. Et nous espérons que ce premier échange de procédés bienveillants sera naître entre nous des rapports plus fréquents et plus intimes, dont notre société se sentira toujours très honorée.

Quant aux personnes qui ont entouré l'Union Catholique, depuis son enfance, de leur estime, de leurs conseils et de leur aide, nous leur devons aussi un exposé de notre état actuel, de nos progrès et de nos espérances.

Je regrette seulement que la fortune des élections m'ait imposé à l'improviste l'obligation de remplir ce devoir pour l'association. Il convenait plus à l'un de ceux qui présidèrent à sa fondation, qui l'ont imbue de son esprit propre, qui ont préparé et suivi son développement, de vous en parler.

Aussi, je ne veux pas m'étendre dans de longs commentaires sur les motifs qui ont pu diri-

ger ses fondateurs, et sur la sagesse qui ressort de leur œuvre ; je ne veux pas non plus écrire l'histoire de ses six années d'enfance ; je me bornerai à vous communiquer les considérations préliminaires de sa constitution, qui renferment en résumé les vœux de ceux qui l'ont rédigée, je vous parlerai ensuite de quelques unes de ses règles, puis de quelques uns de ses progrès, me tenant à peu près dans les limites d'un rapport présidentiel.

Voyons d'abord le préambule de la constitution :

" Cette société, destinée aux jeunes gens livrés aux professions libérales, à l'industrie, aux arts et au commerce, a pour but de continuer et de perfectionner l'œuvre par excellence commencée dans les collèges, savoir, la culture du cœur et le développement de l'intelligence, et d'aider, par des études et des travaux, les lettres à s'allier à la religion pour maintenir la conservation des principes fondamentaux sur lesquels repose la société.

" L'esprit qui nous anime n'est pas celui d'un christianisme vague et spéculatif, mais dérive d'une foi vive, d'une croyance ferme, de convictions religieuses inébranlables et d'un attachement sincère au centre de l'unité catholique : Rome.

" Nous prenons pour principale base et point de départ la Religion, parce que seule, elle peut, d'une manière sûre et fructueuse, diriger nos recherches, seconder nos efforts et nous faire atteindre la possession du vrai, du beau, du bien.

" Nous devons combattre sans cesse pour défendre et conserver intact le précieux héritage que nous ont légué nos pères, leur foi vive et puissante, leur attachement sincère et inébranlable à la Religion. Pour le faire avec avantage il nous faut des hommes instruits, capables de soutenir la discussion et de lutter avec des adversaires, des hommes à convictions fermes, secondés par le talent et mus par le désir et l'amour de faire triompher le bien et la vérité. Ces défenseurs se recrutent parmi la jeunesse qui, par ses travaux et ses sentiments, doit se rendre digne et capable de remplir ce rôle. C'est pour cela que nous allions l'étude des lettres à celle de la Religion.

" De tout temps, la Religion a exercé une influence salutaire et des plus favorables sur les lettres. Seule, elle les a fait briller d'un éclat vif et pur et les a fait servir au véritable progrès de l'humanité, parce que, seule, elle a le secret d'inspirer aux écrivains la retenue, la modestie et la pudeur qui conviennent ; parce que, seule, elle indique à l'homme les voies dans lesquelles il doit marcher, s'il ne veut s'égarer et se perdre.

" A leur tour, les lettres, alliées à la Religion,

lui donneront leur appui ; elles emploieront pour la défendre et faire régner les principes d'ordre, d'autorité et de justice qui doivent gouverner le monde, toutes les ressources du talent, de l'élocution et de la profondeur des pensées.

“ Il est inutile, croyons-nous, de mentionner que nous sommes étrangers à tous les partis, et qu'en conséquence toute politique est formellement exclue de notre sein.

“ Les fondateurs de cette société entretiennent l'espoir qu'au moyen de contributions volontaires recueillies parmi les membres, et de dons que pourront faire les membres honoraires et les personnes étrangères à la société, ils seront en état de créer une bibliothèque qui pourra fournir aux membres de quoi satisfaire leurs goûts pour l'étude, et faciliter les travaux qu'ils voudraient entreprendre. Les livres dont se composera cette bibliothèque, seront soumis à l'examen du Directeur, et aucun ne sera reçu qu'il n'ait été approuvé par lui.

“ Le but que nous voulons atteindre est grand sans doute, mais est-il au-dessus de nos forces ? Nous ne le pensons pas. Avec du courage, de l'énergie, une volonté ferme et, surtout, avec de la persévérance, nous pouvons l'entreprendre avec espoir de réussir.

“ Dans des pays étrangers, des jeunes gens comme nous, nous ont donné l'exemple, ils nous ont tracé la voie et battu le sentier, et ces jeunes hommes ont réussi parce qu'ils avaient foi en leur œuvre. Pourquoi, si nous suivons leurs traces, n'obtiendrions-nous pas, sinon le même résultat, au moins quelque chose de satisfaisant ? Notre jeunesse a-t-elle donc déjà perdu ce feu qui l'anime, ce besoin d'activité incessante qui la dévore, cette surabondance de vie qui la caractérise ? N'est-elle pas, au contraire, remplie de foi, d'ardeur, d'enthousiasme ? Ne possède-t-elle pas un fond de dévouement, une richesse de qualités qui peuvent lui rendre tout possible, si elle se met sérieusement à l'œuvre ? Personne ne le niera. Aussi comptons-nous, avec confiance, que les jeunes gens, à qui cette société se présente naturellement, entendront l'appel qui leur est fait et qu'ils s'empresseront de venir grossir nos rangs pour mettre au service de la religion et, par cela même, de la patrie, leur intelligence et leur cœur.”

Vous voyez, d'après ce préambule, qui dit clairement l'esprit et le but de la société, que pour en faire partie, il faut simplement être catholique, selon le sens stricte, mais libéral du mot. La constitution n'exige pas des membres la ferveur des premiers chrétiens, elle n'impose à aucuns d'eux, *pas même au président*, l'obligation de se donner la discipline, elle ne demande à ceux qui désirent participer à ses avantages, que des convictions sincères et les marques connues d'un catholique honnête.

Ces membres se recrutent nécessairement parmi la jeunesse puisque c'est pour l'avantage des jeunes gens que la société a été fondée.

Ce sont eux qui font les essais, lectures, déclamations et autres travaux qui forment la substance des séances ordinaires. Mais la constitution n'a pas précisé les limites de l'âge dans la qualification des membres actifs. — *Elle ne désire faire de demandes indiscrètes à personne.* Il est donc d'usage d'accueillir tous ceux qui ayant les autres qualités requises, se sentent encore assez jeunes pour apporter à la société, du travail, des pensées précieuses, et un cœur bienveillant.

Le premier devoir qui naît de l'admission dans la société, est l'assiduité, ce devoir est inhérent au titre de membre actif, et vital pour toute société basée sur la communauté du travail, des idées et des sentiments.

Les séances ordinaires ont lieu le dimanche ; les jeunes gens ayant ce jour là plus de liberté, ils peuvent facilement disposer de quelques instants pour venir entendre une lecture qui n'est pas toujours d'un caractère sérieux, et qui peut les intéresser directement, si le sujet touche à des principes fondamentaux de religion ou de philosophie, ou indirectement, s'il a trait à des théories particulières à un art ou à une industrie. Et comme il est dans les habitudes des catholiques d'accomplir un acte religieux, le dimanche, on a fait suivre la réunion ordinaire par un salut du St. Sacrement qui dure à peu près un quart d'heure.

J'ai dit plus haut que les membres actifs faisaient les frais de nos séances particulières, mais ce n'est pas là une règle exclusive, au contraire la société désire profiter des talents bien employés, des travaux de l'expérience, et de la sagesse acquise de tous ceux qui, à cause de leur âge, de leurs occupations et de leur éloignement ne peuvent pas s'astreindre aux règles de la constitution ; et il est d'usage d'inviter ces personnes à nous apporter de temps en temps, un des fruits de leurs loisirs. Plusieurs concitoyens distingués nous ont fait cette faveur, et nous avons été heureux de leur offrir le titre de membre honoraire.

Cela me conduit à parler de cette classe de noms que la société sera toujours heureuse d'inscrire sur ses tablettes, et de conserver avec respect comme une relique nationale.

L'Union Catholique porterait mal son titre, si elle ne préposait pas à la liste de ses jeunes membres les noms des citoyens respectables et plus âgés qui lui ont manifesté des sympathies, qui lui ont offert leurs secours, et des bons exemples à suivre dans la vie publique et privée. Il n'a pas été possible de s'occuper activement jusqu'à ce jour d'agrandir, autant qu'il serait possible de le faire, le cadre des membres hono-

raires ; les premiers besoins de la société, la mise en vigueur des règlements les plus essentiels à son existence ont dû occuper exclusivement nos zélés et nos directeurs, et ils ont fait plus qu'il était possible d'attendre d'eux. Mais nous espérons que dans les voies de progrès où nous marchons aujourd'hui, entourés de tant de témoignages d'intérêt et de générosité, nous nous hâterons de revenir à ce devoir difficile.

Et c'est sans doute l'occasion de dire aux patrons bienfaisants de l'Union Catholique, combien cette société leur a d'obligation pour tout ce qu'ils ont bien voulu faire pour elle. Ces membres n'attendent que l'occasion de leur donner un témoignage de leur gratitude.

Aujourd'hui nous sommes encore errants ; nous demandons l'hospitalité à nos sociétés sœurs, qui nous accueillent avec bonté ; mais nous avons l'espérance d'avoir un jour un toit sous lequel nous pourrions nous reposer. Il nous est permis aujourd'hui de rêver le bonheur d'être propriétaire... Alors, il nous sera plus facile d'élever le monument de notre reconnaissance.

Après ce court exposé de l'esprit et du but de la société, de son organisation et de ses fonctionnements ; je dois donner maintenant un aperçu des travaux littéraires qui ont été faits dans son sein durant l'année qui vient de s'écouler ; et je cite ici la partie du rapport du secrétaire, M. Content, qui résume ces travaux comme suit :

Trente quatre séances de la société sont enregistrées dans les procès verbaux de cette année ; et 28 essais et entretiens ont été donnés, à ces diverses séances : voici quels en furent les sujets ; je les présente avec le nom des orateurs dans l'ordre qu'ils occupent sur le registre.

1o. " Quelques commentaires sur les règlements de la société, principalement sur l'article cinquième : *La politique est formellement exclue de la société, soit comme but soit comme moyen* : " par M. C. S. Cherrier.

2o. " Exposé général des théories de la musique : " par M. G. Smith.

3o. " Du rôle de la papauté dans la société : " par M. C. Boucher.

4o. " Appréciation critique de deux livres : *Le parfum de Rome*, (L. Venillot) et *Les Misérables*, (Victor Hugo) : " par le R. P. Michel.

5o. " Une littérature nationale : " par le R. P. Michel.

6o. " La campagne : " par M. David.

7o. " Un exposé préliminaire des origines et des principes de la philosophie : " par le R. P. Michel.

8o. " Un Chapitre de l'Economie Animale : " par le Dr. Desrosiers.

9o. " Appréciation de l'*Histoire* des hommes illustres de M. Audin : " par M. E. Auclair.

10. " Entretiens philosophiques, continués : "

11o. " Entretiens philosophiques, continués : " par le R. P. Michel.

12o. " De l'importance de compléter les études classiques : " par M. N. Legendre.

13o. " Bacon, sa philosophie et son temps, " par M. Ramsay.

14o. " Des principes fondamentaux du catholicisme dans leurs rapports avec l'ordre social : " par M. Provencher.

15o. " Exposé de quelques réflexions philosophiques et pratiques sur notre époque : " par M. J. Royal.

16o. " Essai sur le commerce : " par M. P. Laurent.

17o. " Un épisode de l'histoire de nos pères : " par M. P. Stevens.

18o. " Du rôle de la papauté dans la société : " continué, par M. C. Boucher.

19o. " Entretiens philosophiques : " continués, par le R. P. Michel.

20o. " Exposé des principes élémentaires de la philosophie : " par M. Jourdan.

21o. " La philosophie de Bacon : " continué, par M. Ramsay.

22o. " Des influences du climat des lacs et des fleuves du Canada sur la santé : " par le Dr. Hingston.

23o. " Entretien sur la physique : " continué, avec expériences, par M. Jourdan.

24o. " Comment faire naître le sentiment de l'air, quels moyens prendre pour le développer en Canada, étude préliminaire : " par M. N. Bourassa.

25o. " Etude sur la question Romaine : " par M. E. Auclair.

26o. " Des avantages du tabac, et de ses funestes propriétés ; plaidoyer : " par MM. Legendre et Paradis.

27o. " Essai sur le luxe : " par M. P. Stevens.

28o. " Les romans : " par M. Mousseau.

Plusieurs de ces travaux mériteraient une mention spéciale ; mais outre que je n'ai pas eu l'avantage de les entendre tous, il serait très-délicat d'en faire une appréciation consciencieuse. La presse d'ailleurs fera connaître, je l'espère, les plus complets et les plus méritoires. Je me permettrai seulement de signaler à la connaissance du public les entretiens de M. Jourdan, sur la physique, simplement parce que ce monsieur est étranger à Montréal, et qu'il s'est toujours empressé de nous donner son temps et son travail avec une bienveillance tout à fait généreuse. Je ne ferai ici que rendre l'impression général de tous ceux qui l'ont entendu, si je disais que ses exposés de théories sont les plus lucides, les plus complets, les mieux coordonnés que l'on puisse désirer ; qu'ils an-

noncent un savoir étendu dans les sciences naturelles et mathématiques et une grave aptitude chez M. Jourdan, de communiquer son savoir aux autres.

Il me reste à parler des ressources de notre société, de l'état de sa bibliothèque et des projets et des espérances formées pour l'avenir.

Les ressources de la société parviennent toutes du même fonds, c'est-à-dire qu'elles sont la production du bon vouloir de ses membres et de ses bienfaiteurs.

Comme nous ne jouissons de la propriété que dans nos rêves dorés, nous en tirons peu de revenus.

La constitution n'a pas voulu déterminer une valeur fixe et l'établir comme contribution obligée des membres actifs; elle n'a rien voulu imposer qui pût-être onéreux à ceux qui désirent profiter de ses avantages. Seulement il est aujourd'hui convenu que les membres donneront quelque chose tous les ans.

Mais si notre bonne constitution ou plutôt notre usage ne met pas de bornes au *minimum* de ce don volontaire, il n'en met pas d'avantage à son *maximum*. Du reste, usages ou constitution sont pleins de bon vouloir, ils permettent d'accepter non-seulement des montants indéfinis mais toute espèce de valeurs, en objets divers, en livres ou en propriétés foncières.

Cette facilité d'accueil de notre système financier a eu de bons effets et nous a procuré des ressources imprévues.

Depuis avril dernier, le trésorier a vu passer dans sa caisse la somme de 344 dollars, et il fait constater que plusieurs membres n'ont pas encore offert leur contribution, et que quelques sommes promises ne sont pas encore entrées dans la caisse.

On comprendra l'importance de ce résultat si l'on considère que le nombre des membres n'était, il y a un an, que de 180.

Je viens de donner le chiffre des membres admis dans la société jusqu'au mois d'avril de 1862; aujourd'hui ce nombre s'est grossi de 70 admissions nouvelles, ce qui nous fait en tout une liste de 250 membres actifs, et il faut compter en outre 19 noms proposés à l'admission depuis quelques jours seulement.

J'aurais voulu trouver le temps de parler de la formation de la bibliothèque, qui est en définitive une des choses les plus importantes de la société. Je voudrais passer en revue tous les ouvrages qui sont déjà casés sur ses rayons, et dire de quelles mains bienveillantes plusieurs nous sont venus; mais il m'aurait fallu des loisirs plus abondants pour préparer ce travail qui demande à être bien fait. J'espère que nous pourrons, dans le cours de cette année, publier un mémoire de la société, et de ses travaux, où les pages que je suis obligé d'omet-

tre aujourd'hui trouveront naturellement leur place.

Je me bornerai donc aujourd'hui à signaler les quelques faits suivants.

Au premier septembre dernier, notre noyau de bibliothèque ne comptait que 1382 vols., aujourd'hui ce nombre s'est élevé à plus de 2108 ce qui fait une augmentation de plus de 726 vols. dans les six derniers mois.

La plupart des ouvrages sont sortis directement des librairies et ils représentent à peu près toutes les classes importantes des sciences humaines. Ils ont été choisis en partie parmi les meilleures publications contemporaines, mais non pas à l'exclusion des grandes œuvres des autres siècles chrétiens ou payens.

On a pourvu aux nécessités les plus pressantes. Comme l'humanité a sans cesse des besoins nouveaux, elle produit toujours simultanément ce qu'il faut pour les satisfaire, il est donc nécessaire de chercher immédiatement à côté du besoin présent, sa satisfaction, près du mal son remède.

C'est l'intention de la direction de rendre cette collection d'ouvrages aussi complète que possible, dans les limites convenables à son objet et aux moyens de la société.

Voici comment on peut classer ces 2108 vols. d'après les matières qu'ils renferment. Je ne fais ici que transcrire le travail de notre zélé bibliothécaire, M. Leclair, l'auteur d'un petit catalogue *manuscrit* de la bibliothèque, tout à fait élégant, et qui témoigne du grand soin que ce Monsieur apporte à l'accomplissement de sa charge.

Voici cette classification: ouvrages sur la

Philosophie	110
Controverse	219
Sciences et Beaux-Arts	104
Histoire	363
Biographie.....	142
Voyages et Géographie.....	60
Littérature.....	148
Revue.....	158
Journaux.....	26
Illustrations	4
Piété, Légendes, etc.	173
Commerce	8
Droit Pub. et Gouvernement...	432
Médecine	15
Économ: Politique.....	4
Biblio. Anglaise.....	143
Total.....	2108
Différence.....	726
Argent reçu et dépensé	\$344

Il est facile de juger d'après ce tableau que l'on a donné plus d'espace aux œuvres de philosophie, de controverse, d'histoire et de sciences

diverses, qu'à celles qui ont une utilité moins pressante : j'en ai touché une des raisons il y a un instant.

Le choix de ces ouvrages a été guidé par la prudence, jointe à une libéralité éclairée ; on a cherché à accumuler la plus grande somme de bien produite par l'esprit humain pour le plus grand intérêt du plus grand nombre. La direction n'a voulu voir dans ce choix que les œuvres et les pensées, et non pas les hommes et les partis. Aussi les auteurs qui se trouvent accolés les uns aux autres sur nos rayons occupent des camps souvent bien séparés dans l'arène de la publicité. Je n'aurais qu'à nommer ici tous ces écrivains que leurs travaux philosophiques, leurs études sociales et politiques, leurs monuments historiques, leurs apologies du catholicisme, ont fait connaître par tout le monde, pour montrer l'évidence de ce que je viens de dire.

Ainsi donc, je crois pouvoir l'assurer, la direction admet librement tout ce qui peut être matière d'opinion dans ce qui ne touche pas essentiellement aux dogmes et à la vie du catholicisme : en philosophie, elle ne repousse pas une grande somme de bien, parce qu'elle renferme quelques teintes d'erreur ; en fait de morale elle rejette absolument tout ce que la conscience, dans l'exercice de son sens naturel inné, a toujours répudié.

Comme cette collection n'est faite que pour être mise à l'usage du plus grand nombre, comme elle doit être une nourriture intellectuelle, surtout pour alimenter la vie catholique dans le cœur et l'esprit de la jeunesse ; comme elle ne peut pas être par conséquent un sujet de curiosité ou une source à consulter par les hommes qui font des recherches, on n'a pas cru nécessaire d'y amasser des œuvres incompatibles avec la vérité catholique, ou dont les beautés sont trop entachées pour produire le bien.

Si, avec les moyens comparativement faibles, il a été possible de réunir un commencement de bibliothèque aussi important, en si peu de temps, nous le devons au peu de dépenses que nous sommes obligés de faire ; et au zèle infatigable de notre directeur, le R. P. Michel.

La bonne hospitalité que nous ont donnée jusqu'à ce moment les supérieurs du collège Ste. Marie, a été pour l'association une source d'économie, outre qu'elle nous vaut, tous les jours, de la part de Rév. Pères de la maison, des services nouveaux, des témoignages de dévouement que nous ne pouvons jamais assez reconnaître.

Si rien ne vient faire obstacle à nos désirs ; si les prévisions que nous permettent de faire les faits passés et les promesses du présent s'accomplissent, nous posséderons à l'automne 4000 vols., qui suffiront probablement à remplir les

besoins de la société durant plusieurs années ; ce qui permettra d'appliquer le revenu des contributions sur un autre objet d'utilité générale.

Un de ces objets est de se procurer tout ce qui peut rendre un cabinet de lecture confortable, et tout ce qui peut compléter une salle de jeux, et un gymnase.

Les plaisirs coûtent quelque chose, il faut souvent aller les chercher loin ; et les jeunes gens, pour la plupart, sont dans la nécessité d'économiser leur temps et leur argent ; en trouvant leur amusement dans nos salles, à toute heure, et placés à côté des livres et des journaux, ils en éprouveront un avantage précieux : après l'étude ils trouveront le délassement ; et le plaisir les conduira peut-être aussi à l'étude.

Il est inutile, Messieurs, que je fasse ressortir davantage le bien qui peut résulter d'une association semblable à la nôtre ; je crois que ceux qui aiment sincèrement la jeunesse et qui ont entendu sans préjugé, l'exposé confidentiel mais impartial que je viens de faire, du caractère, du but et des œuvres de l'Union Catholique, en reconnaîtront l'importance.

Quant à moi, en cessant de parler de l'association qui a bien voulu me faire son président, je lui dirai sincèrement une de mes pensées :

Profondément convaincu que le salut des sociétés, plus en Amérique qu'ailleurs, repose dans l'adhésion franche et solide aux vérités du christianisme ; persuadé que rien aujourd'hui, aucune institution, aucune vérité immatérielle, aucun pouvoir, aucun contrat ne peuvent résister à l'action divergente des partis et des individus entraînés par la passion et l'égoïsme, sans un lien moral, souvenir immuable et général, qui soit pour les consciences, l'autorité respectée, la borne infranchissable, la règle absolue : la pensée et le cœur amoureusement fixés dans cette opinion, que, au milieu de la désorganisation des sociétés américaines, les races qui les forment ont une carrière faite à remplir, et que dans cette éventualité, le lien du catholicisme qui fait de nous la nationalité la plus homogène de notre continent, nous assure une des belles carrières de cet avenir ; eh bien ! je ne puis pas m'empêcher de vous l'avouer : cette conviction, ce simple amour pour les autres hommes, ce sentiment naturel de patriotisme, autant que la raison, autant que la foi m'entraînent invinciblement vers la vérité catholique. Et quoique je sois comme tous les autres hommes, malgré que j'aime mieux mes plaisirs, mes libertés, ma paresse, que la pratique des devoirs commandés par un être ou par une charge, je ne puis pas m'empêcher d'estimer tout ce qui peut conduire à un état de choses qui me semble le meilleur pour tous les hommes et le plus glorieux pour mon pays. Or, toute société qui produit du bien, qui sert à

fortifier ce lien immortel du catholicisme mène à cette fin.

Messieurs de l'Union Catholique, pour vous faire aimer d'avantage celle que vous avez fondée, pour vous exciter à poursuivre ardemment les études qui sont l'objet principal de vos réunions, pour vous faire oublier les formules de pitié que certains esprits laissent tomber sur votre passage, pour ajouter enfin une grande autorité à mes pauvres paroles ; permettez-moi de vous lire deux pages, qui me sont venues aujourd'hui dans mon indigence ; deux pages tombées de la main d'un protestant, homme probe et distingué, qui a passé sa vie dans la recherche du meilleur système de gouvernement, qui a vu foir devant lui trois révolutions, emportant chacune avec elles un édifice politique, un rêve humain. C'est au milieu des mauvais jours de 45 que M. Guizot écrivit ces belles pages, que la tempête à sans doute englouties dans son bruit, puisqu'elles sont restées peu connues. Les voici :

« Pourtant, ni l'esprit de famille, ni l'esprit politique ne suffiraient à la tâche. Il leur faut le secours d'un autre esprit plus haut et qui pénètre encore plus avant dans les âmes : le secours de l'esprit religieux. C'est le propre de la religion, et de la religion seule, qu'elle a de quoi parler à tous les hommes et se faire entendre de tous, des grands comme des petits, des heureux comme des malheureux, et qu'elle monte ou descend sans effort dans tous les rangs, dans toutes les régions de la société. Et c'est l'un des traits admirables de l'organisation chrétienne que ses ministres sont répandus et présents dans la société tout entière, vivant à côté des chaumières comme des palais, en contact habituel et intime avec les conditions les plus humbles et avec les plus élevées, conseillers et consolateurs de toutes les misères et de toutes les grandeurs. Puissance tutélaire, qui, malgré les abus et les fautes où sa force même et son étendue l'ont entraînée, a, depuis tant de siècles, veillé et agi plus qu'aucune autre pour la dignité morale et les plus chers intérêts de l'humanité. Moins que personne, je voudrais, pour la cause de la religion elle-même, voir renâtrer les abus qui l'ont altérée ou compromise ; mais j'avoue que je ne le crains guère aujourd'hui. Les principes du gouvernement laïque et de la liberté de la pensée humaine ont définitivement triomphé dans la société moderne. Ils ont encore, ils auront toujours des ennemis à repousser, des luttes à soutenir ; mais leur victoire est assurée. Ils ont en leur faveur les institutions, les mœurs, les passions dominantes, et ce cours général et souverain des idées et des faits qui, à travers toutes les diversités, tous les obstacles, tous les périls, marche et se précipite partout dans le même sens, à

Rome, à Madrid, à Turin, à Berlin, à Vienne, comme à Londres et à Paris. Que les sociétés modernes ne craignent pas la religion et ne lui disputent pas aigrement son influence naturelle ; ce serait une terreur puérile et une funeste erreur. Vous êtes en présence d'une multitude immense, ardente. Vous vous plaignez que les moyens vous manquent pour agir sur elle, pour l'éclairer, la diriger, la contenir, la calmer, que vous n'entrez guère en rapport avec elle que par les percepteurs et les gendarmes, qu'elle est livrée sans défense aux mensonges et aux excitations des charlatans et des démagogues, à l'aveuglement et à l'emportement de ses propres passions. Vous avez partout, au milieu de cette multitude, des hommes qui ont précisément pour mission, pour occupation constante, de la diriger dans ses croyances, de la consoler dans ses misères, de lui inculquer le devoir, de lui ouvrir l'espérance ; qui exercent sur elle cette action morale que vous ne trouvez plus ailleurs. Et vous n'accepteriez pas de bonne grâce l'influence de ces hommes ! vous ne vous empressez pas de les seconder dans leur œuvre, eux qui peuvent vous seconder si puissamment dans la vôtre, précisément là où vous pénétrez si peu, et où vos ennemis, les ennemis de l'ordre social, entrent et sapent incessamment !

« J'en conviens : une condition est attachée au bon vouloir et à l'efficacité politique de l'esprit religieux ; il veut du respect, du respect vrai, et de la liberté. Je reconnaitrai même que, dans ses craintes et dans ses désirs, il est quelquefois ombrageux, susceptible, exigeant ; qu'il tombe même quelquefois dans le courant des idées fausses, qu'il a mission de combattre. Je ferai, aussi largement qu'on le voudra, la part des injustices à subir, des précautions à prendre, et je dirai après comme auparavant : Ne disputez pas aigrement avec la religion ; ne redoutez pas les influences religieuses, les libertés religieuses ; laissez-les s'exercer et se déployer grandement, puissamment ; elles vous apporteront en définitive plus de paix que de lutte, plus de secours que d'embarras.

« Un jour, quand nous serons près de la nécessité d'agir, lumière indispensable à qui veut faire plus que poser les principes d'action, il y aura à rechercher par quels moyens pratiques l'esprit de famille, l'esprit politique et l'esprit religieux peuvent être convenablement affermis et développés dans notre pays. Aujourd'hui, je n'ajoute qu'un mot. On ne traite pas avec les grandes puissances morales comme avec des auxiliaires soldés et suspects ; elles existent par elles-mêmes, avec leurs mérites et leurs défauts naturels, avec leurs bienfaits et leurs dangers. Il faut les accepter telles qu'elles sont, sans s'y asservir, mais sans prétendre se les asservir,

sans leur livrer toutes choses, mais sans leur marchander incessamment leur part. L'esprit religieux, l'esprit de famille, l'esprit politique sont, plus que jamais, dans notre société, des esprits nécessaires et tutélaires. Ni la paix sociale, ni la stabilité, ni la liberté ne peuvent se passer de leur concours. Recherchez ce concours avec sincérité ; recevez-le de bonne grâce, et résignez-vous à en payer le prix. Pas plus que les individus, les sociétés ne sont affranchies d'effort et de sacrifice pour les biens dont il leur est donné de jouir."

FEUILLETON :

LA CAVERNE DE VAUGIRARD.

IV.

(Suite et fin.)

INNOCENCE ET REPENTIR.

Or, sur ces entrefaites, la mère m'avertit que c'était dans deux ou trois jours la fête de la petite malade, et que son père, lui ménageant une surprise à cette occasion, il me pria de la préparer à sa visite. Je prévins en conséquence l'enfant, mais le matin seulement, en lui apportant de Paris un joli bouquet de roses et de lilas, dont elle parut heureuse jusqu'aux larmes. Seulement, à cause de la saison avancée déjà, j'avais dû le prendre chez la fleuriste, et non chez la bouquetière. Mais il était si frais, si charmant, que l'enfant d'abord s'y trompa, et elle me dit naïvement :

—Cela me fera peut-être mal à cause de l'odeur ? Mais tiens, c'est singulier, on dirait qu'elles ne sentent rien, de si belles fleurs !

Puis, s'apercevant de son erreur, elle se mit à rire, et me dit :

—Merci, cher bon docteur, cela vaut mieux ainsi ; elles dureront plus longtemps, et ma jolie Vierge en aura pour tout son hiver, au moins.

Je lui annonçai la visite de son père, elle parut touchée de cette attention, et me promit d'elle-même de veiller sur ses émotions et de tâcher de ne rien trahir au dehors de ce qu'elles auraient de trop pénible pour son père.

Quelques instants après, celui-ci, prévenu par sa femme, entra. Il s'avança, heureux et souriant, vers la jeune fille, mais se contenta de lui serrer amicalement la main sans l'embrasser, puis il lui dit :

—Moi, chère petite, j'ai eu beau chercher dans le jardin, en fait de fleurs, il ne s'y trouve plus que des choux et de la salade et quelques vilains soucis. Mais à défaut de fleurs, voici mon bouquet !

Et il lui présentait une grosse liasse de papiers, que l'enfant prit en ouvrant de grands yeux, et moi aussi.

—Qu'est-ce que cela ? demanda-t-elle.

—Regarde ! et prie au besoin le bon docteur de t'aider à lire. On peut compter sur sa discrétion.

J'ouvris donc la grosse enveloppe en forme de portefeuille, et j'y trouvai un assez grand nombre de quittances et reçus, plusieurs pour des sommes importantes, et tous avec cette formule : "Reçu de M. l'abbé***, au

nom d'une autre personne, la somme de..... comme restitution." Pour le dernier seulement, la formule variait, conçue en ces termes : "Reçu de M. l'abbé***, au nom d'un grand coupable repentant, la somme de... (un chiffre assez élevé), à l'intention des pauvres et pour les restitutions qu'il n'était pas possible d'effectuer. X***, curé de***."

Vous pensez avec quelle stupéfaction je parcourais ces étranges feuillets, mais plus grande était celle de la jeune fille. Puis, à son étonnement se mêlait une vive émotion, un attendrissement profond, une joie ineffable qui rayonnait dans son regard, même à travers ce flot de larmes ruisselant sur son visage, et dont le papier fut inondé.

—Oh ! père, cher père ! dit-elle, et cette fois avec l'accent du cœur et en lui tendant les bras ; oh ! que tu me rends heureuse ! Oh ! que cela me fait de bien ! Viens, que je t'embrasse ! car je sens, vois-tu que je te *l'âme* comme avant.

Et le pauvre père radieux, mais qui lui aussi pleurait, pressait sa fille sur son cœur, et, pendant quelques instants, on n'entendit que le murmure des baisers et des sanglots. Mais, craignant de prolonger pour la malade ces vives émotions, son père la replaça doucement la tête sur l'oreiller, et la força de cacher ses bras sous la couverture. Quand il se retourna, ce n'était plus le même homme, son visage semblait comme resplendissant, comme lumineux de cette sainte auréole de la paternité et de l'exaltation du repentir. Je lui tendis la main, c'était la première fois.

Il la saisit vivement et la serra avec transport en me disant :

—Merci, cher bon docteur, merci ! Cela fait tant plaisir, la poignée de main d'un honnête homme, quand on sent qu'on la mérite un peu.

—Non pas un peu, mais beaucoup, dis-je ; car, pour moi, c'est une *réhabilitation* ! Ce que vous avez eu le courage de faire se voit si rarement aujourd'hui ! Courage, mon ami, courage !

Ce mot d'*ami* lui fit presque autant de plaisir que la poignée de main, et de nouveau il me remercia dans les termes les plus touchants, en ajoutant qu'il ne manquait à cette scène qu'un témoin, le bon prêtre qui s'était prêté avec tant de zèle à sa mission, des plus délicates. Sans doute il avait été retenu.

Au moment de sortir, je me penchai vers la malade, qui semblait vouloir me parler, et elle murmura tout bas :

—Oh ! c'est vrai, docteur, que je n'ai plus sur le cœur ce poids que vous savez ! Aussi maintenant je voudrais guérir ! Mais, pourtant, à la volonté de Dieu !

Je ne pus lui répondre que par un affectueux sourire ; car la pauvre enfant, à moins d'un miracle, ne pouvait se relever. Elle était, pour moi, condamnée irrévocablement par la science.

V

PAUVRE ENFANT ! PAUVRE PÈRE !

Quand nous fûmes seuls dans le jardin avec le père, je lui dis :

—Je ne puis qu'approuver ce que vous avez fait ; mais tout votre avoir a dû y passer, car le chiffre est considérable.

—C'est sûr, répondit-il qu'il ne me reste pas grand chose, à peine de quoi faire une dot à l'enfant et lui

constituer une petite rente si nous venions à lui manquer. Cela seul me venait légitimement d'héritage ou d'un honnête travail, il a bien fallu... Bah! j'ai bon pied, bon œil, ma femme aussi, grâce au ciel; je reprendrai mon premier et loyal métier, celui de jardinier! Je travaillerai, mais pas ici! Je crains quelque sottise de Pierre, qui n'est pas revenu sauf une fois depuis le malheur. J'aviserais à passer à l'étranger, en Amérique par exemple, pour m'y établir aussitôt l'enfant guérie; car il ne faut pas qu'en aucun cas elle puisse avoir à rougir de son père. Je veux qu'elle soit heureuse et le serait-elle avec une famille deshonorée?

Je ne me sentis pas le courage en ce moment de le déromper et de lui dire qu'il n'était plus de guérison possible et que la pauvre chère malade ne quitterait la maison que pour le cimetière. Mais il ne put longtemps se faire illusion, car en peu de jours comme il arrive quelquefois dans cette étrange maladie, l'état de l'enfant s'aggrava tellement que je fus le premier à inviter le bon prêtre à hâter la première communion, dans la crainte d'un prochain et tragique dénouement.

La cérémonie se fit dès le lendemain et fut des plus touchantes. L'enfant, que sa mère avait voulu parer de la couronne de roses blanches et du voile aux longs plis, comme ranimée par le bonheur et la foi, sous cette gracieuse parure rayonnait, malgré sa pâleur, d'une beauté véritablement céleste, séraphique! Son recueillement tenait de l'extase et je sentais, en la voyant si radieuse, que, plus que jamais, en dépit des doux liens qui l'attachaient à la terre, elle était invinciblement attirée vers le ciel. La mère pleurait et je faisais comme elle et aussi le bon et digne prêtre. Quant au père Marcon, il s'était agenouillé à l'autre extrémité de la chambre, se refusant à approcher malgré nos prières et celles même de sa fille qui lui tendait la main avec le plus tendre sourire:

— Oh! non, non, répondait-il, oh! non, je suis un trop grand criminel. Approcher si près du bon Dieu, ce serait presque un sacrilège! Suis-je pas déjà bien heureux de pouvoir regarder de loin?

Et il regardait et il pleurait des larmes que les anges durent recueillir, car c'étaient les larmes du plus profond repentir.

Il fallut que le prêtre s'avançant lui fit une sorte de violence pour que, tout ému et presque tremblant, il vint embrasser sa fille.

— N'êtes-vous pas réconcilié, lui dit-il, ou du moins prêt à l'être, maintenant surtout que cet ange prie pour vous, pour vous d'abord?

— Oh! cela je n'en doute pas! Mais... je n'en suis pas moins ce que je suis. Enfin, puisque vous croyez... puisque vous le voulez, monsieur le prêtre!... dam, au fond je ne demande pas mieux.

Il s'approcha, mais, arrivé près du lit, il ne put s'empêcher de tomber à genoux, en murmurant presque avec des sanglots:

— Mon enfant, chère enfant, je t'ai fait tant de mal; de nouveau pardonne-moi, pardonne!...

— O cher bon père, dit la malade en se penchant vers lui avec un regard ineffable et l'embrassant au front et l'enlaçant doucement de ses bras amaigris:

— Oh! vous savez bien qu'il y a longtemps que, moi, je n'y pense plus, et là-haut aussi j'espère, tout est oublié.

Je revins dans la soirée; je trouvai l'enfant souriante,

calme, heureuse, mais à certains symptômes qui ne pouvaient tromper l'œil du médecin, je jugeai que le dénouement était plus proche encore que je ne le pensais la veille. Elle aussi semblait avoir ce pressentiment. Profitant d'un moment où nous nous trouvions seuls, elle me dit:

— Cher bon docteur, je sens bien que je m'en vais, et que c'est fini! Qui sait si vous me retrouverez demain? Je veux en vous faisant mon adieu, vous dire, et vous savez si c'est du cœur, je veux vous dire encore une fois: Merci!

— Je ne doute pas, ma pauvre enfant...

— Allez, je vous aime bien, comme on aimerait le meilleur des frères! Je tiens à ce que vous ayez de moi un souvenir, quelque chose qui vous rappelle... la petite malade... pour qui vous avez eu tant de bontés. J'avais pensé à vous donner ma jolie Vierge, mais cela ferait peine, je crois, à papa et maman de ne pas la garder! Mais, ajouta-t-elle, voici pour vous, deux des belles roses de ma couronne, que j'ai détachées, de ma couronne qu'on mettra sur le cercueil. Dam, le cadeau ne vaut que par l'intention.

— Mon enfant, dis-je ému, c'est elle que j'apprécie...

— Mais vous pourrez y joindre la boucle de cheveux que maman vous donnera bien sûr après... Ah! docteur, notre excellent ami, quand je n'y serai plus et ce sera bientôt, je recommande à votre bon cœur mes pauvres malheureux parents.

Je ne pus que répondre: oui, oui! en essayant mes yeux, car la mère rentrait en ce moment.

L'enfant ne s'était pas trompée, le matin suivant quand je revins, en entrant dans la chambre, je vis le père et la mère agenouillés et sanglotant près du lit sur lequel maintenant gisait un cadavre. Le père me le montra avec un geste d'une terrible éloquence!... Je m'approchai et, après m'être assuré que le cœur ne battait plus, que des lèvres entr'ouvertes aucun souffle ne s'échappait, et que cette immobilité était bien l'immobilité de la mort, je m'inclinai vers le pâle visage de l'enfant et déposai sur le front, tiède encore, un baiser, le baiser d'adieu fraternel. Puis me retournant, l'œil humide je tendis la main au malheureux père qui se précipita avec un cri déchirant dans mes bras où je le tins quelques instants comme évanoui. La pauvre mère ne semblait pas moins affligée, mais sa douleur pourtant était plus maîtresse d'elle-même.

Le lendemain eut lieu la cérémonie funèbre, où je me trouvai à peu près seul pour accompagner l'infortuné père qui, chancelant, prêt à défaillir, vingt fois eut besoin de s'appuyer sur mon bras. Il ne nous fut pas facile à moi et au bon prêtre de l'arracher de l'espèce d'écartement où il semblait plongé, agenouillé près de la fosse où venait de s'engloutir la bière bientôt recouverte par la terre. Enfin, cédant à nos instances il se releva et nous suivit. Quant il eut marché quelques pas, tout en se retournant plus d'une fois, il nous dit:

— Ah! monsieur le prêtre, ah! cher bon docteur, excusez-moi!... C'est vrai, j'ai peut-être un peu manqué de courage!... Mais ce n'est pas, voyez-vous, que je me révolte! oh! non! Le bon Dieu a bien fait et c'est juste! La place de l'enfant était marquée là-haut, et, pour qu'elle vécût, moi je n'avais pas droit à tant de bonheur!... Mais c'est heureux que maintenant j'aie une autre espérance, l'espérance de la revoir!... Sans cela, je n'aurais pas pu y tenir, et bien sûr qu'on eût

creusé ma fosse avec la sieune !... (Puis, voyant le geste du prêtre) oh ! ne craignez rien, bon monsieur le curé, ne craignez rien, maintenant quoi qu'il arrive, je ne me tueraï pas... C'est la volonté de Dieu, je le sais !...

Au moment où nous sortions du cimetière, je vis à quelques pas un enfant, un vrai gamin de Paris, vêtu de la mauvaise blouse bleue presque en guenilles, tête nue et les cheveux ébouriffés qui, s'approchant, nous dit :

— Bonjour, mes chers messieurs, salut à la compagnie ! Qui de vous qu'est le père Marcou ? C'est ce vieux sans doute, ajouta-t-il en désignant le pauvre père.

— Oui, lui répondis-je.

— D'après le physique et ce qu'on m'en avait dit, j'en étais sûr d'avance. Eh bien ! voilà pour lui ! ajouta le bambin en me tendant un chiffon de papier assez sale, sur lequel on semblait avoir griffonné à la hâte quelques lignes au crayon. Et je lus :

“ Attention ! à cause des étalages de bijouterie, peut-être, on a eu des soupçons ; je suis dans la souricière ! mais on ne sait rien, je l'ai vu par la manière dont m'interrogeait le curieux, qui s'est pris comme un *maif* à son propre traquenard. Ainsi, vieux, soyez tranquille, mais ouvrez l'oreille et les yeux. J'ai pu vous faire passer ce mot par une chance.

“ Pierre.”

Je passai le billet au père Marcou, en insistant pour qu'il en prit lecture, ce qu'il fit de l'air le plus indifférent du monde, en disant seulement quand il eut terminé :

— Ah !... Mais ça devait arriver !

— Dites donc, mes bourgeois, reprit le gamin, voilà, je crois, ma commission faite, vu qu'on ne m'a pas dit de rapporter de réponse. Mais l'autre n'a pu me donner le pourboire.

Je lui mis dans la main une pièce de quarante sous.

— Quarante balles ! s'écria-t-il d'un air joyeux, merci, merci, mon monsieur. A la bonne heure, vous, vous ne faites pas honte à l'habit que vous portez ! Voilà ce qui s'appelle faire bien les choses ! Quelle chance ! Avec ça je vais me payer toute la semaine une première de face aux Funambules et du flan pendant les entr'actes. Merci, messeigneurs ! comme on dit à la *Tour de Nesle*.

Et il s'éloigna en courant.

Le prêtre nous avait quittés déjà, et nous nous dirigeâmes seuls vers la maison. Tout en marchant, je dis au père Marcou que le billet de Pierre méritait grande attention, et que, sinon pour lui-même, du moins pour sa femme, il ferait sagement de réunir ses ressources et d'aviser à quitter la France.

— Mais c'est la quitter, elle aussi ! me répondit-il, la pauvre petite, seule là-bas !... Oh ! je ne me sens pas ce courage, non !

— Pourtant, pourtant !... dis-je avec plus de force, si Pierre... on peut craindre...

— Oh ! Pierre est honnête... à sa manière ! Bien sûr, il ne me trahira pas ! Enfin, nous verrons.

Mais en arrivant à la maison, nous fûmes tout surpris, la porte ouverte, de trouver dans la chambre d'en bas plusieurs personnages faciles à reconnaître au premier coup d'œil, et parmi eux le commissaire de police lui-même, qui, avec l'accent de la compassion, dit au malheureux père :

— J'ai à remplir un pénible devoir, surtout dans les tristes circonstances où je sais que vous vous trouvez. Mais la justice a ses droits que je dois faire respecter,

sans oublier d'ailleurs les égards et la pitié que, comme homme, comme père (car je le suis), je ne puis refuser à une telle infortune. Croyez donc à mon regret d'avoir à me présenter, en de tels moments, dans une maison en deuil, et pour la fâcheuse cause qui m'amène.

— Monsieur le commissaire, dit Marcou avec douceur, je vous remercie de votre humanité. Faites votre devoir et selon ce que la loi vous commande ; je n'ai pas le droit de me plaindre, car je sais mes torts ! Seulement, je vous prie d'avoir pitié de ma pauvre femme, qui n'a fait jamais que ce que je l'obligeais à faire.

Votre femme provisoirement restera dans cette maison, qui lui servira de prison après que nous aurons fait les perquisitions que la circonstance exige. Quant à vous, sur qui malheureusement pèsent les accusations les plus graves, je ne pourrai me dispenser de vous envoyer à la préfecture de police, en attendant que vous comparaissez devant le juge d'instruction.

— Je vous le répète, Monsieur le commissaire, faites selon votre devoir. La sévérité même, à mon égard, ne sera que justice. Je n'ai pas d'avantage le droit de me plaindre qu'on m'ait trahi.

Marcou, en parlant ainsi, faisait sans doute allusion à Pierre, mais il se trompait. Il peut arriver, comme en cette circonstance, mais assurément par exception, qu'un coupable échappe pendant de longues années à ces yeux d'Argus qui partout veillent pour la justice ; mais celle-ci, un jour ou l'autre, d'ordinaire prend sa revanche, et souvent il suffit du moindre indice, d'une circonstance puérile, insignifiante, pour la mettre sur la voie. Une lettre, une seule, signée du père Marcou et trouvée chez Pierre, quoique ne disant rien d'intéressant en apparence, indiquait des relations habituelles et amicales. Il n'en avait pas fallu davantage au magistrat expérimenté devant lequel Pierre avait comparu de nouveau, et qu'il croyait vaniteusement sa dupe. Convaincu que le prévenu devait avoir un complice, bien qu'il s'obstinât à le nier, le magistrat en trouva la preuve en découvrant, dans quelques peperasses qu'il feuilletait au hasard, la lettre en question, qui fut pour lui un trait de lumière. Avec cette espèce de seconde vue que possèdent par la longue habitude les hommes du parquet, il lança son mandat d'arrêt, et, par un petit mot du commissaire de police, bientôt il fut assuré qu'il ne s'était point trompé.

Quelques jours après, devant lui comparut Marcou, qui, humble et résigné, mais sans s'intimider devant le juge à l'œil sévère, l'étonna tout d'abord par son langage si différent du système de mensonges et d'ambages habituel aux accusés même qu'on prend la main dans le sac, pour nous servir de l'expression vulgaire.

— J'avoue tout, monsieur le juge, dit-il avec douceur ; ma conscience me fait un devoir de ne vous rien cacher, et je suis prêt à vous donner tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin pour l'instruction. Voici même, pour plus de facilité, un court exposé de tous les faits dont je me rappelle et que je déplore.

Et il tendait au juge surpris, et même un peu ému, un papier contenant les aveux les plus explicites.

— Voici qui abrège singulièrement ma besogne, dit le juge en parcourant le feuillet, mais, malheureux homme, rend pour vous la condamnation inévitable. L'avocat, du moins, pourra plaider les circonstances atténuantes, et, cette fois, pas à tort.

Devant le tribunal, où il comparissait en compagnie de sa femme et de Pierre, l'accusé, avec la même tran-

quillité, la même sincérité modeste, renouvela tous ses aveux, qui ne pouvaient que disposer les juges à l'indulgence, surtout quand, par le témoignage de l'ecclésiastique, le mien et celui d'autres personnes, fut établi le fait si étonnant de la restitution et dans les circonstances que j'ai dites. Plus d'une femme dans l'auditoire, et même plus d'un vieux juge eut besoin de chercher son mouchoir pour s'essuyer les yeux. Et le procureur (du roi alors), dans son réquisitoire, laissa percer quelque chose de cet attendrissement, mais n'en demanda pas moins l'application de la loi, en présence d'une culpabilité malheureusement trop évidente. D'ailleurs, il y avait là, sur le même banc, un autre homme beaucoup moins digne d'intérêt, sans doute; mais le châtement sévère qu'il méritait pourrait-il l'atteindre, si l'on épargnait le complice, et peut-être le complice dont il n'avait été que l'instrument? Quant à la femme, il s'en rapportait à la sagesse des juges.

Ceux-ci ne pouvaient, évidemment, absoudre un coupable avéré, mais, tandis qu'ils condamnaient Pierre à vingt ans de travaux forcés, admettant largement, pour le père Marcou, le bénéfice des circonstances atténuantes, ils le condamnaient seulement à dix années de réclusion. Pour sa femme, la peine fut moins sévère encore.

— Merci, messieurs les juges, dit avec calme Marcou, en s'inclinant devant le tribunal, merci pour moi et pour ma pauvre femme! Vous nous avez traités avec une grande bonté dont je serai à toujours reconnaissant.

Et il suivit les gendarmes. Bientôt après, sur ma demande, je fus introduit près de lui.

— Oh! me dit-il, en s'avançant vivement, j'étais comme sûr que j'allais vous voir. Vous serez bon pour nous jus-qu'à la fin! J'en étais sûr, et pourtant cela me fait bien plaisir.

— Mon pauvre ami...

— Oh! non, non, à présent plus de ces mots-là! Voyez-vous, quelqu'un pourrait entendre, répéter et, qui sait! vous compromettre! Mais je vous remercie bien de nouveau d'être venu, car j'ai à vous demander quelques services encore.

— Tout ce qui dépendra de moi! Comptez!... Je suis assez peiné...

— Oh! je le sais bien, je le sais, cher bon docteur! Quant à la condamnation, ne vous en affligez pas plus que moi. Il faut que la justice ait son cours, et encore les juges se sont montrés pour nous bien bons, bien humains, et tant s'en faut qu'ils aient suivi la loi à la rigueur. J'en aurais eu autrement pour vingt années au moins, comme le pauvre Pierre. Écoutez donc, puisqu'il faut qu'on fasse son purgatoire, plus tôt ou plus tard, autant que je le fasse dès à présent; ce sera autant de gagné. Le plus dur pour moi sera d'être si loin d'Elle, pauvre petite, et de ne pouvoir jamais, jamais, pas une fois seulement pendant de si longues années, aller lui faire une visite, voir comment viennent les fleurs plantées sur sa tombe. Pauvre ange! Mais j'ai compté sur vous pour cela, pour le tombeau et pour tout le reste.

— Et vous avez bien fait! soyez sûr...

— Je vous ai passé procuration; vous prendrez sur l'argent de la rente tout ce qu'il faudra. Le reste sera pour ma femme.

— Mais vous?

— Moi, je travaillerai. D'ailleurs, je n'ai besoin de

rien; comme je vous l'ai dit, je tiens à faire mon purgatoire par avance. Allons, cher bon monsieur, je vous recommande de nouveau et pour la fois dernière..... ma pauvre orpheline! car, je crois, là-bas qu'on m'attend! Et qui sait quand nous nous reverrons? Peut-être dans dix ans, peut-être jamais! Pourtant je voudrais vivre assez pour revenir, ne fût-ce que pour aller mourir là-bas, sûr d'être enterré près d'Elle.

Je lui tendis la main, il en parut vivement touché; car dans ses yeux je vis de grosses larmes; il la prit dans les deux siennes et la serrant avec force:

Oh! dit-il, je puis la prendre sans vous nuire, car il n'y a personne! Merci, merci! Mais devant les autres, oh! il ne le faut plus, ne m'exposez pas à la tentation! Vous m'écrierez, n'est-ce pas, pour me parler d'Elle.

Je le lui promis et je le quittai pour le laisser seul avec le digne prêtre qui venait, lui aussi, pour lui apporter ses consolations après s'être occupé de la malheureuse femme que la condamnation, si bénigne qu'elle fût, semblait avoir consternée.

Aussi, dès la seconde année de sa détention, elle succombait; son mari, au contraire, soutenu par un vouloir énergique, par la conscience du devoir accompli et aussi par les lettres qu'il recevait de temps en temps soit de moi, soit du bon prêtre, subit, sans que sa santé parût en souffrir, ses dix années de prison. Je le revis, aussitôt après sa sortie, encore vert et vigoureux, et je ne puis vous dire son attendrissement et les expressions vraiment touchantes de sa reconnaissance et la joie que me trahissaient ses regards à travers les larmes lorsque, l'ayant conduit au cimetière, il y trouva la tombe que j'avais fait construire, ornée de nombreuses couronnes, plusieurs assez récentes, tandis que tout autour de la croix s'épanouissaient en riant par terre les plus jolies fleurs de la saison. À côté se voyait un terrain que j'avais fait réserver couvert seulement d'un verdoyant gazon.

Je m'étais agenouillé auprès du vieillard. Après quelques instants de recueillement, il releva la tête et, avec un geste et un accent que je ne puis vous rendre, il murmura:

— Oh! tenez, mon ami, car maintenant je suis redevenu un homme et je ne crains pas de vous donner ce nom, tenez, si ce souhait-là m'était permis, s'il n'était peut-être une espèce d'impicté, je voudrais être un instant le bon Dieu pour vous récompenser comme vous le méritez, pour vous prouver... que je ne suis pas ingrat! Merci de n'avoir rien oublié! ajouta-t-il, en montrant le terrain vide; c'est-là que vous me mettez, mais dans quelque temps, car il faut bien que je jouisse un peu de mon bonheur.

Le pauvre vieillard que sa nouvelle existence et ce qu'il appelait son bonheur, consistant à cultiver les fleurs de la tombe et celle de son jardin, semblaient avoir rajeuni, vécut bon nombre d'années encore. Par malheur, absent par suite d'un voyage, je ne pus, à mon grand regret comme au sien, recevoir son dernier soupir. Mais il chargea le bon prêtre qui l'assistait de me transmettre sa poignée de main d'adieu. "C'était, avait-il dit, comme aurait pu être celle du plus tendre père! Et il y mettait son cœur tout entier!"

J'ai continué, du moins à veiller depuis sur sa tombe et sur celle de l'enfant, où, sauf l'hiver, les fleurs ne manquent jamais.

LE LOUIS D'OR.

BLUETTE.

Paroles d'H. GUERIN.

Musique de L. BORDESE.

PIANO. *Allegretto* *mf*

con grazia.

Louis d'or quit-tant la bour - - se des Na - babs gras et ver-

p

meils, A-vant de pren-dre ta cour - - se Veux tu sui - vre mes con-

seils? Veux tu sui - vre mon con-seils? Rou-le, rou - le par la

fou - le bien-fai - teur a - ven - tu - reux; Et sans bruit sans frais d'af-

a Tempo.

rit.

fi - ches fais en - cor mieux que des ri - - ches Et sans

bruit sans frais d'af - fi - ches fais en - cor mieux que des ri - - ches

rit.

En fai - sant des heu - reux ! oui, En fai - sant des heu - reux !

SUIVEZ

Cours d'abord où l'indigence
Surgit de l'infirmité,
Cours ensuite où l'innocence
Lutte avec la pauvreté ! (bis.)
Roule, etc.

Puis des bras manquant d'ouvrage
Sans manquer de bon vouloir,
Vole affermir le courage
Dans la ligne du devoir ! (bis.)
Roule, etc.

Enfin pour guider ta ronde
A travers l'humanité,
Beau touriste du monde
Prends nos secours de charité ! (bis.)
Roule, etc.